



# Communiqué de presse

Mende, le 20 novembre 2018

## **Soutien aux associations : la programmation du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est validée**

Le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) a lancé un appel à projet l'été 2018 afin de soutenir les associations pour leur fonctionnement et leurs projets nouveaux. La commission régionale qui s'est réunie le 12 octobre dernier a validé la programmation de la Lozère.

En Lozère :

- **216 dossiers ont été reçus pour un total des montants demandés de 1 034 168 €**
- **74 dossiers ont été financés pour 127 568 €, enveloppe départementale fixée**
- **le soutien accordé correspond donc à 12 % des demandes.**

La majorité des demandes a porté sur le fonctionnement global des associations. Les champs associatifs concernés sont divers :

- Jeunesse éducation populaire (loisirs et animation) : 24% ;
- Sport : 35% ;
- Social : 13,5% ;
- Culture : 20% ;
- Autres : 7,5%.

En lien avec les axes prioritaires, les crédits FDVA 2018 ont bénéficié aux associations pas ou faiblement employeuses (83,8%) concourant au dynamisme de la vie locale (86%).

Les priorités départementales ont permis de soutenir des actions portées par des associations souvent seules à les mettre en place sur leur territoire (89%).

Les territoires au sein desquelles sont implantées les associations soutenues étaient à 71% hors des gros bourgs (bourg dont la population est égale ou supérieure à 2000 habitants).

**Contact : Maryline NOUCHI, déléguée départementale à la vie associative, DDCSPP de Lozère, [maryline.nouchi@lozere.gouv.fr](mailto:maryline.nouchi@lozere.gouv.fr) / 04 30 11 10 15**